

Ville de Bordeaux



L'environnement productif bordelais

Quelles conditions offertes aux entreprises?

a'urba.

agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

Hangar G2 Bassin à flot n°1
Tél. : 33 (0)5 56 99 86 33

Rapport d'étude

18/12/08

quai Armand Lalande
Fax : 33 (0)5 56 99 89 22

provisoire/étape /**définitif**

BP 71 F-33041 Bordeaux Cedex
e-mail contact@aurba.org

Objet de l'étude

La Ville de Bordeaux s'interroge sur la réalité de l'offre et les actions à mener pour qu'elle corresponde davantage aux potentialités des formations fournies. Cela passe par la capacité du territoire à s'inscrire dans une démarche collaborative autour des activités innovantes.

Plus particulièrement pour le territoire bordelais qui bénéficie d'un fort potentiel foncier, il s'agira d'imaginer quels types d'activités implanter sur la Bastide où les Bassins à flot qui puissent conforter la Ville dans son rôle de capitale régionale.

L'ensemble de la démarche consiste à revenir sur des préalables afin d'esquisser des pistes possibles de développement pour transformer une ville d'une renommée mondiale certaine en une ville de forte attractivité économique.



Équipe projet

Sous la direction de
Robert Lucante

Chef de projet
Robert Lucante

Équipe projet
Emmanuelle Gaillard
Anne Delage
Pierre Chignac
Richard Cabrafiga

Composition de l'étude

La première partie de cette étude vise à identifier les caractéristiques d'un milieu innovateur. Quels sont les éléments qui participent à stimuler le processus d'innovation? La deuxième partie est une analyse comparée des zones d'emploi bordelaise et toulousaine qui accorde un regard particulier à l'emploi dans la haute technologie. Enfin, la troisième partie pose les bases d'une réflexion sur l'économie créative comme piste de développement pour les métropoles.



Sommaire

Introduction

1 | La notion de milieu innovateur ou l'innovation comme résultat d'un processus territorialisé

- 1.1 Les composantes d'un milieu innovateur
- 1.2 La dimension temporelle: l'accumulation des savoirs et le poids de l'Histoire
- 1.3 Le milieu comme modérateur d'incertitude pour les entreprises
- 1.4 Quels interlocuteurs pour une analyse qualitative de l'environnement bordelais?

2 | Comparaison des structures d'emploi sur Bordeaux et Toulouse

- 2.1 Le poids de la haute technologie dans l'emploi
- 2.2 Les offres d'emploi de cadres

3 | L'économie créative : une piste de développement pour les métropoles

- 3.1 Définition des industries créatives
- 3.2 Bordeaux : une ville propice à l'émergence des industries créatives

Annexes

- Annexe 1 : Rapport d'étape de septembre 2008
- Annexe 2 : Nomenclature OCDE (par l'AGAM)



Introduction

Introduction

Bordeaux jouit aujourd'hui d'une notoriété internationale bâtie autour des vignobles et de son passé de Négoces. L'image de la ville, qui a d'ailleurs été renouvelée grâce au projet urbain, est associée à un cadre de vie agréable se traduisant par une attractivité résidentielle soutenue.

En revanche, Bordeaux n'est pas identifié comme un lieu où l'on fait des « affaires ». La ville n'attire que peu de sièges et connaît des difficultés pour s'imposer comme capitale économique. Les collectivités mènent aujourd'hui des actions pour changer l'image de la ville et de son agglomération, en faveur d'un territoire qui innove. Cependant, il reste du chemin à parcourir pour modifier la trajectoire économique prise par la ville depuis des siècles.

Afin de mieux connaître le potentiel de la ville en matière d'innovation, cette étude tentera dans un premier temps de définir les caractéristiques d'un milieu innovateur. Longtemps considérée comme le seul fait de l'entreprise, l'innovation est aujourd'hui perçue comme le résultat plus complexe d'un processus territorialisé.

Les conditions favorables à l'impulsion de ce processus sont souvent des facteurs intangibles telle que la constitution de réseaux ou encore le lien avec les institutions. Il est donc dans la pratique très difficile d'évaluer de manière quantitative les caractéristiques d'un milieu. Par conséquent, une liste de personnes susceptibles d'apporter des éléments qualitatifs de réponse sera identifiée dans le point 1-4. Ces personnes pourront être des entrepreneurs, des chercheurs, ou des développeurs qu'il faudra interroger sur les conditions d'accueil et de soutien proposer par le territoire. Autrement dit, quelles ont été leurs motivations pour s'implanter sur l'agglomération bordelaise ? Le milieu est-il en capacité de répondre à leurs attentes ? Pourquoi d'autres ont-ils décidé de se localiser ailleurs ?

Les analyses économiques menées depuis les deux dernières décennies mettent en avant le rôle moteur du marché de l'emploi. Sa structuration est en effet déterminante pour garantir aux entreprises un environnement propice à l'innovation. La deuxième partie de cette étude mène donc une analyse comparée des zones d'emplois bordelaise et toulousaine en s'intéressant plus particulièrement aux emplois de la « haute technologie » et aux offres d'emplois de cadre.

Enfin, la troisième partie porte un regard plus précis sur l'économie créative considérée comme une piste de différenciation pour les métropoles.



1 | La notion de milieu innovateur ou l'innovation comme résultat d'un processus territorialisé

1 | La notion de milieu innovateur ou l'innovation comme résultat d'un processus territorialisé

Avec l'augmentation des disparités régionales en matière de potentiel d'innovation, le caractère endogène du développement local est devenu indéniable : tous les espaces n'ont pas la même capacité à produire les conditions favorables à un dynamisme innovateur.

Quelles sont ces conditions ? Qu'est ce qui explique l'apparition d'archipels particulièrement compétitif comme a pu l'être la troisième Italie dans les années 70 ? Qu'est ce qu'un milieu innovateur ?

1.1 | Les composantes d'un milieu innovateur

Tout d'abord on peut définir le milieu comme un contexte systémique d'innovation. Ce milieu est à la fois composé de facteurs sociaux, économiques et politiques qui interagissent pour définir l'environnement d'un territoire.

Selon une étude menée par l'OCDE en 1993, les éléments tangibles, comme par exemple les coûts de production ou encore la compétitivité des produits, ne participeraient qu'à hauteur de 25% aux écarts de développement entre les régions. Le développement local serait donc bien plus lié à l'environnement des entreprises qu'à leurs propres capacités à innover.

Les composantes qui définissent un milieu innovant seraient les suivantes :

- un collectif d'acteurs (entreprises, centres de recherche et de formation, universités, institut de financement, associations professionnelles, administration publique,...) qui doit générer une forme de cohésion,
- un capital relationnel favorisant la constitution de réseaux tant comme vecteur de connaissance que comme force de négociation face aux autorités publiques,
- des normes, des règles, des valeurs qui régissent les comportements entre les acteurs
- des ressources matérielles, financières, humaines, et informationnelles,
- des savoir-faire permettant de maîtriser les processus de production,

1.2 | La dimension temporelle : l'accumulation des savoirs et le poids de l'Histoire

L'ensemble de ses composantes relève d'un capital social intrinsèque au territoire qui s'est constitué au fil du temps. Par conséquent, la capacité d'un milieu à innover revêt un caractère historique assez fort qu'il ne faut pas négliger. Le milieu innovateur doit être appréhendé dans sa dimension dynamique et évolutive : il s'agit bien de la capacité d'adaptation, d'ajustement des acteurs lors de changements dans leur environnement.

La tradition productive d'un territoire pèse donc lourdement sur l'environnement de celui-ci. Concernant Bordeaux, le déficit d'image en matière d'innovation s'explique en grande partie par la faible représentation des industries dans le paysage productif, et ce depuis toujours. L'accumulation de savoirs spécifiques s'est plutôt orientée autour des vignobles et du négoce, ce qui permet aujourd'hui d'avoir une image prestigieuse dans le monde. Cette notoriété est avant tout un atout pour la ville, mais il faut s'interroger sur la compatibilité d'une telle image avec celle d'un territoire innovant. Face aux mutations économiques, l'innovation est pourtant une nécessité. Comment peut-on redresser cette trajectoire ?

Le système de formation joue un rôle essentiel dans l'accumulation de savoir car il permet de développer de nouvelles solutions productives adaptées aux évolutions des marchés. C'est au travers de l'apprentissage que le territoire pourra peu à peu créer des ressources spécifiques nécessaires à sa différenciation et donc à sa compétitivité. Le marché de l'emploi joue lui aussi un rôle important en favorisant la circulation et la valorisation des savoir-faire acquis localement.

1.3 | Le milieu comme modérateur d'incertitude pour les entreprises

En facilitant la transmission d'informations, en provoquant des rapports informels, le milieu innovateur permet à la fois de réduire les coûts de transaction pour les entreprises et d'établir un dialogue avec les structures socio-économiques

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils agir sur le milieu ?

En matière de développement économique, le rôle des institutions est entre autre de rendre lisible les opportunités offertes aux agents économiques. Les documents de planification, ou les appels à projet comme les pôles de compétitivité s'attachent à définir les filières économiques qui bénéficieront d'une attention particulière, ou encore celles qui représentent un enjeu stratégique majeur. Les pouvoirs publics font ainsi passer un message aux entreprises qui s'attendent à un soutien financier et organisationnel de la part des collectivités.

Souvent l'action publique est allée au-delà de ces mécanismes incitatifs pour implanter ex-nihilo un secteur d'activité. Le cas de Toulouse et de Bordeaux en matière d'aéronautique en est un exemple éloquent. En choisissant ces deux villes pour installer les industries aéronautiques françaises pendant la guerre, l'Etat a profondément marqué le système productif des deux villes jusqu'à ce jour.

Les collectivités constituent donc l'un des piliers du développement local grâce à leur fonction de catalyseur des initiatives privées et leur vision stratégique des enjeux qui se jouent sur un territoire. Il est par conséquent primordial pour les agents institutionnels de connaître l'état du milieu dans lequel ils interagissent.

1.4 | Quels interlocuteurs pour une analyse qualitative de l'environnement bordelais ?

Souvent la vision institutionnelle traduit mal ou partiellement la réalité telle qu'elle est perçue par les acteurs de terrain au jour le jour. Il semble donc intéressant de rencontrer ces entrepreneurs qui ont vécu directement l'implantation sur l'agglomération. Leur témoignage permettra d'obtenir un angle d'analyse différent qui est parfois négligé dans les stratégies de développement des pouvoirs publics.

Les personnes listées ci-dessous ont été identifiées grâce aux conseils d'acteurs participants directement à l'animation du tissu économique local comme le MEDEF ou encore la jeune chambre économique de Gironde.

Entreprise	Contact	Adresse	Secteur
Otonomy Aviation	G. Daubon	57 rue Breau 33200 Bordeaux	Conception et commercialisation de solution embarquée de surveillance sur aéronefs au sol
Cortex SA	Hassaane Hamza (PDG)	Parc d'activités Neil Armstrong 33693 Mérignac cedex	Offre globale internet pour les entreprises
Com Together	Stéphane Olaïzola (Directeur associé)	8 chemin Lescan 33155 Cenon	Offre globale internet pour les entreprises
Repreneur en recherche active	Philippe Gaget		Énergie chauffage
Habitat Solaire	Nicolas Borzeix (Dirigeant)	21 Avenue du Général de Castelnau 33 886 Villenave d'Ornon	Solutions en énergies renouvelables (photovoltaïque, thermique, géothermie, bio masse...)
edevice	Marc Berrebi (Président – consacré comme l'une des 25 personnalités européennes par TIMES magazine)	Parc Cadera SUD Avenue Ariane 33 700 Mérignac	Connexion Internet pour appareil électronique Centre de recherche basé à Bordeaux
Fayat	Jean-Claude Fayat (PDG)	137 rue du Palais Gallien 33 029 Bordeaux Cedex	Construction et industries appliquées au BTP
Altep Ingénierie groupe Ingéliance	Jean-François Cleedel (Président Altep, Président UIMM Gironde-Landes)	Avenue Ariane 33 700 Mérignac	Ingénierie et expertise pour industries (automobile, aéronautique, construction navale,...)
Territoires & co	Aymar de Blomac (PDG)	27 cours Xavier Arnoz 33 000 Bordeaux	Agence en communication
Décathlon	Stéphane Touati (Directeur Régional)	Mérignac	Projet d'implantation d'un centre de recherche à Cestas

Filhet Allard SA	Frank Allard (PDG)	Rue Miguel de Cervantès 33 700 Mérignac	Courtier en assurance spécialisé en maritime et deux roues
GT location	Michel et Eric Sarrat (PDG)	66 quai Français 33 530 Bassens	Transport et Logistique
Mollat	Denis Mollat (PDG)	11 rue Vital Carles 33 000 Bordeaux	Librairie
Exco-Ecaf	Pierre Gauget (PDG – Président du MEDEF Gironde)	174 avenue du Truc 33 700	Audit – expertise comptable
Eolite System	François Salin (Directeur, Vice-Président Délégué UNITEC)	Cité de la photonique 33 600 Pessac	Instrumentation Optique et Laser
MK Finance	Jacques-Henri Rieme (délégation Sud-Ouest)	Résidence Sévigné 15 rue Robert Laurent 33700 Mérignac	Fusions & acquisitions



2 | Comparaison des structures d'emplois sur Bordeaux et Toulouse

2 | Comparaison des structures d'emplois sur Bordeaux et Toulouse

La première partie de cette étude a mis en évidence l'importance de l'environnement territorial dans le processus de développement local.

Le marché de l'emploi est l'une de ses composantes fondamentales. En proposant un appariement efficient de l'offre et de la demande d'emploi, un territoire garantit à ses entreprises de pouvoir accéder aux compétences les meilleures, au moment où elles le désirent. Un bassin d'emploi hautement qualifié est donc un élément majeur d'attractivité.

Les analyses suivantes reposent sur deux indicateurs clés pour qualifier la structuration de l'emploi:

- le poids de la haute technologie dans l'emploi,
- les offres cadres publiées par l'APEC

2.1 | Le poids de la haute technologie dans l'emploi

En 2006, la zone d'emploi¹ de Bordeaux comptait environ 280 000 emplois salariés privés répartis sur 70 communes et largement concentrés sur la CUB qui cumule 240 000 de ces emplois. Globalement, on peut dire que c'est un territoire dynamique avec une progression annuelle de l'ordre de 4%. Cette croissance s'explique en grande partie par l'explosion des services aux entreprises durant cette période alors même que les effectifs de l'industrie connaissent un léger recul. Ce basculement productif tient principalement à un phénomène de recentrage des industriels sur leur cœur de métier et donc à l'externalisation des services annexes à la production.

Concernant la zone d'emploi de Toulouse, elle accueille plus de 355 000 emplois répartis sur 513 communes.

La différence de taille entre la zone d'emploi de Bordeaux qui ne compte que 70 communes et celle de Toulouse (513) est un premier élément significatif. En effet, le périmètre d'une zone d'emploi étant défini en fonction de l'attractivité du pôle d'emploi principal, il donne une indication sur le rayonnement de celui-ci.

Le rayonnement de Bordeaux en matière d'emploi serait donc beaucoup plus faible que celui de Toulouse.

Par ailleurs, avec une évolution annuelle de plus de 6%, la zone d'emplois de Toulouse s'avère être aussi un territoire plus dynamique.

1 Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère du Travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement.

Zoom sur l'emploi dans la haute technologie

Les analyses présentées ci-dessous ont été réalisées à partir d'une nomenclature OCDE visant à identifier les activités qui inclus de la haute technologie. Le détail de cette nomenclature sera présenté en annexe.

Poids de la haute technologie dans les zones d'emplois bordelaise et toulousaine:

	Effectif total en 2006	Effectif dans la haute technologie	Part de la haute technologie dans l'emploi total
Zone d'emploi de Bordeaux	272 665	22 694	8%
Zone d'emploi de Toulouse	349 033	48 993	14%
<i>Source : UNEDIC 2006 - OCDE</i>			

Alors que la haute technologie représente 14% de l'emploi salarié privé sur la zone toulousaine, elle ne pèse que 8% sur la zone bordelaise. Bien sur, la forte spécialisation de Toulouse en aéronautique participe largement à expliquer ce phénomène. Dans le cas de Bordeaux, on a à la fois une sous-représentation de la haute technologie et une sur-représentation des services à moindre intensité de connaissance comme les services à la personne par exemple ou encore le commerce.

La carte ci-après illustre la localisation de l'emploi dans la haute technologie sur le quart Sud-Ouest en 2006.

La taille du cercle est proportionnelle au nombre d'emplois dans la haute technologie et la couleur indique le poids de ces emplois dans l'emploi total:

- plus la taille du cercle est importante, plus il y a d'emplois dans la haute technologie sur la commune
- plus ce cercle est rouge, plus la part relative de ces emplois dans la structure d'emploi globale est importante.

Par exemple à Toulouse, 34 800 emplois sont recensés dans la haute technologie, ce qui représente plus de 20% de l'emploi.

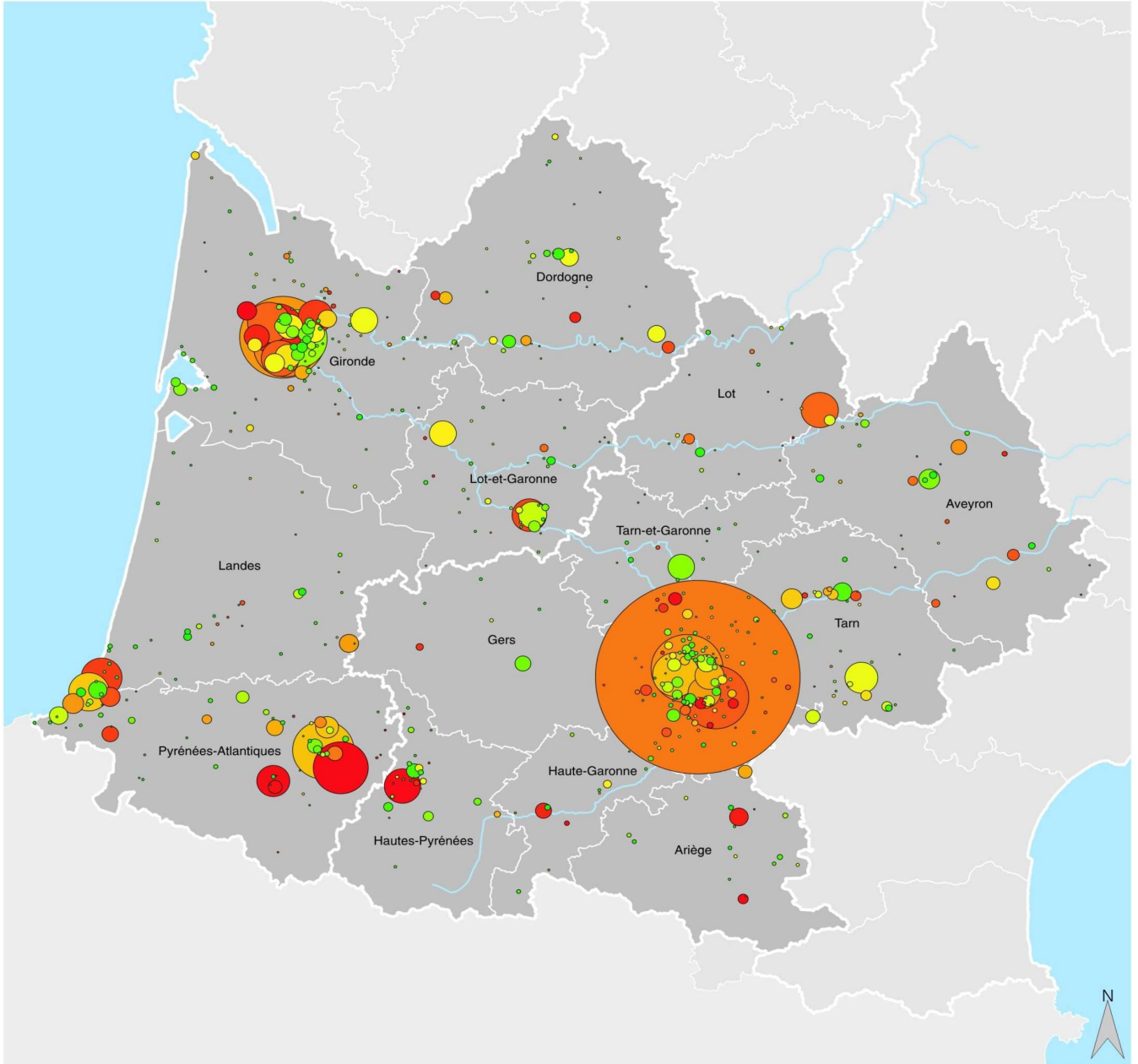
A Bordeaux, on dénombre 3 200 emplois dans la haute technologie pour 3,4% de l'emploi salarié. Si on regarde Mérignac, véritable cœur technologique de l'agglomération bordelaise, la haute technologie concentre 6 200 emplois pour 16% de l'emploi total.

La spécialisation productive de ces deux territoires est par conséquent très différente : Toulouse est une ville orientée vers les technologies de pointe alors que Bordeaux est plutôt spécialisé dans une économie tertiaire au service des populations présentes sur le territoire.

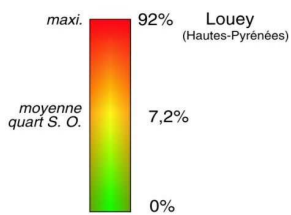
Par ailleurs, le rayonnement technologique de Toulouse est bien plus vaste que celui de Bordeaux. Il se manifeste à la fois par une attractivité en terme d'emplois mais aussi par l'existence de polarités secondaires qui se sont constituées autour du pôle aéronautique toulousain. On peut citer :

- Bordes avec Turboméca (2500 emplois dans la HT, 87% de l'emploi total),
- Louey, EADS Socata (1000 emplois HT, 91% de l'emploi total),
- Bidos, Messier train d'atterrissage (881 emplois HT, 83% de l'emploi total)
- Figeac, figeac Aéro (1 124 emplois HT, 24%)

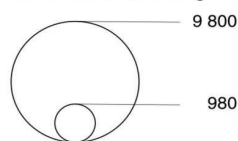
L'emploi dans la haute technologie par commune dans les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées



Part de la haute technologie dans l'emploi salarié privé en 2006



Nombres d'emplois privés salariés de la haute technologie en 2006



source : OCDE, UNEDIC 2006
Traitement a'urba décembre 2008

a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

2.2 | Les offres d'emploi de l'APEC

L'analyse des offres d'emploi de l'APEC (Association Pour l'Emploi des Cadres) donne une indication sur le dynamisme d'une région en matière de recrutement de cadres.

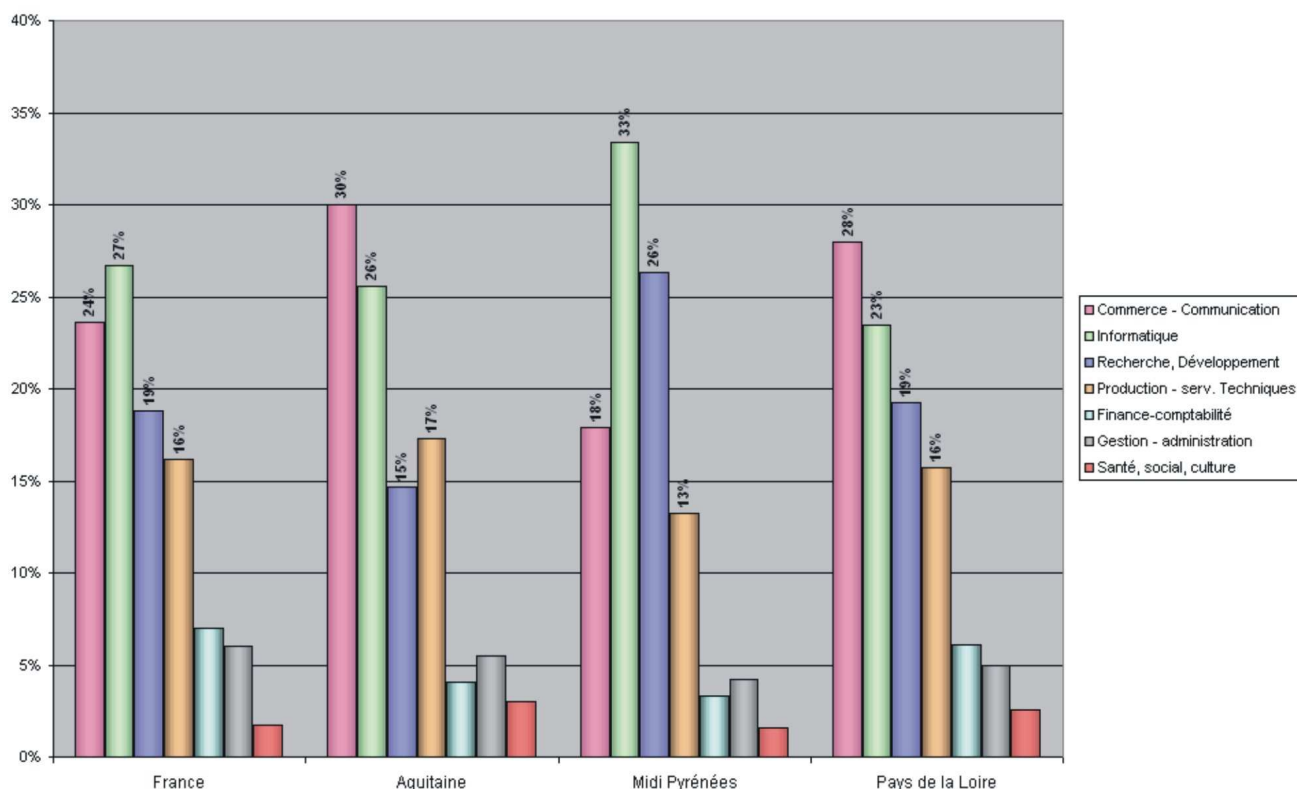
Ces données ont été récoltées par l'a-urba à partir des offres publiées chaque semaine sur internet.

Volume d'offres d'emploi publiées chaque semaine sur le quatrième trimestre 2008

	Nombre d'annonces le plus bas	Nombre d'annonces le plus haut	Moyenne d'offres hebdomadaire
Île-de-France	8445	11220	9752
Rhône-Alpes	2216	3090	2635
P.A.C.A.	1433	1820	1601
Nord-Pas-de-Calais	958	1275	1108
Midi-Pyrénées	928	1268	1093
Pays de la Loire	815	1157	923
Centre	613	798	721
Aquitaine	533	807	654
Alsace	518	688	602

Avec une moyenne de 654 offres d'emploi par semaine, la région aquitaine est bien en dessous des régions considérées comme comparables tels que les Pays de la Loire ou Midi-Pyrénées. Plus étonnant encore, sur le quatrième trimestre 2008, la région Centre a publié plus d'offres d'emploi de cadres que l'Aquitaine.

Répartition des offres d'emploi par secteur d'activités



Par rapport à l'ensemble du territoire français, la région aquitaine est déficitaire en matière d'offres d'emploi dans la Recherche & Développement. Ce secteur ne représente que 15% des offres contre 19% pour la France et 26% sur Midi-Pyrénées.

A l'inverse, l'Aquitaine est particulièrement dynamique sur les postes commerciaux, de marketing et de communication avec près d'un poste sur trois dans ce secteur, contre 24% sur l'ensemble de la France

L'enjeu pour la Ville de Bordeaux pourrait être le renforcement de sa capacité d'attraction à la fois vers le monde de la recherche et vers celui des entreprises innovantes afin de s'affirmer comme capitale économique de la connaissance et du savoir.

Le plan Campus et l'arrivée de l'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) sur l'agglomération pourront être les premières pierres de cette nouvelle dynamique.



3 | L'économie créative : une piste de développement pour les métropoles

3 | L'économie créative : une piste de développement pour les métropoles

Longtemps ignorées dans les stratégies de développement, les industries créatives sont aujourd'hui au centre des préoccupations. Identifiées comme l'une des composantes de l'économie de la connaissance par la stratégie de Lisbonne, ces activités représentent un intérêt majeur pour la compétitivité européenne.

Cette récente prise en compte tient au fort dynamisme de ces industries au cours de ces dernières années : selon un rapport pour la Commission européenne (KEA, 2006), la croissance de ce secteur a été de 12,3% supérieure à celle de l'ensemble de l'économie entre 1999 et 2003.

On comprend alors la volonté des acteurs locaux de se saisir de la question, et ce d'autant plus en temps de crise économique.

3.1 | Définitions des industries créatives

Définir les industries créatives est primordial car pour soutenir ces activités, il faut pouvoir en identifier les composantes ainsi que le mode de fonctionnement.

Les secteurs concernés sont les suivants (source : AlphaBEM des industries créatives – A. Gombault et F. Livat-Pécheux) :

- les arts visuels et le patrimoine,
- le spectacle vivant,
- les industries culturelles dont l'audiovisuel, la musique, l'édition, les jeux vidéo, les médias, etc,
- les services créatifs comme le design, l'architecture, la publicité, les relations publiques, les technologies de l'information et de la communication, l'éducation, la recherche, etc,
- les industries du goût tels le luxe, la mode, la gastronomie, les vins et spiritueux,
- les industries de loisirs et de divertissement comme les parcs d'attraction, le tourisme, l'hôtellerie, le sport, le jouet, les loisirs créatifs.

Ces activités ont plusieurs points communs. D'une part, elles aboutissent toutes à la production d'un objet de création ayant une dimension symbolique importante. D'autre part, elles évoluent en marge des logiques de marché traditionnelles et sont fondées sur l'audace et la prise de risque.

Les modes d'action en faveur du développement des industries créatives doivent donc tenir compte de ces spécificités. En effet, les acteurs publics doivent s'attacher à impulser une dynamique sans pour autant étouffer des initiatives qui sont souvent en décalage par rapport aux institutions. Les outils usuels comme les appels d'offre, ou des cahiers des charges trop stricts semblent donc inadaptés au soutien des industries créatives. Il serait sans doute plus efficace d'impulser un mouvement grâce à la constitution de réseaux qu'ils soient formels ou non, et par l'identification des acteurs « clé »

3.2 | Bordeaux : une ville propice à l'émergence des industries créatives

Si Bordeaux n'a pas l'image d'un environnement « High-tech », elle possède au contraire un grand nombre de caractéristiques essentielles au développement des industries créatives.

Sans aller jusqu'à parler de la Californie de l'Europe, qui serait une erreur d'assimilation grossière, la région bordelaise dispose toutefois d'atouts intéressants :

- son patrimoine culturel et architectural reconnu par le classement au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO, qui a augmenté les retombées touristiques,
- son image de prestige autour du vin et de la gastronomie,
- un bassin de pratiquants unique pour les industries du sport et du loisir (Ski – Surf – Nature) qui a incité Décathlon à implanter un centre de Recherche à Cestas
- un pôle universitaire reconnu en matière de TIC (1ère université française, parmi les 100èmes au classement de Shanghai) qui devrait se conforter grâce au plan Campus et à l'arrivée de l'INRIA à Talence.

Ces éléments laissent à penser que la région dans son ensemble a déjà entamé un processus de différenciation grâce aux industries créatives.

Néanmoins, le Ville de Bordeaux n'est peut être pas suffisamment au centre de ce processus. En effet, hormis le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, la ville bénéficie peu de cette dynamique. Et au-delà des activités créatives, il faut constater que la Ville est en marge des dynamiques innovantes par sa faible présence au sein des pôles de compétitivité. Bordeaux dispose pourtant de potentialités foncières importantes notamment sur les sites de la Bastide, des Basins à flots et de Bordeaux Nord qui possèdent les qualités nécessaires au développement d'activités innovantes et/ou créatives. Ceci est d'autant plus vrai pour le site des Bassins à flot où se sont déjà localisées des activités créatives comme des cabinets d'architectes, des éditeurs, des graphistes, des activités culturelles et des bureaux d'études.

Pistes d'approfondissement :

- Entretiens avec les personnalités repérées pour qualifier l'environnement bordelais
- Évaluation du poids effectif de l'économie créative sur l'agglomération
- Bunchmarck sur les initiatives prises dans d'autres métropoles en faveur de l'économie créative



Annexes

Annexe 1 Rapport d'étape remis en septembre 2008

n

Annexe 2 L'emploi selon le niveau d'intégration de la technologie et de la connaissance (AGAM - OCDE)